



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

**Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants**

Préavis 01/2015
**RAPPORT DE GESTION ET
DES FINANCES 2014**



Réseau d'Accueil des Toblerones

(ci-après RAT)

Préavis 01 /2015

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil Intercommunal relatif au
RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2014


Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones

Rue des Tuillières 1

CH-1196 Gland

info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

Sommaire

1.	ORGANISATION	7
2.	RÉSUMÉ DES ÉLÉMENTS PERTINENTS	9
3.	AVANT-PROPOS	10
4.	POINTS DE VUE	11
5.	FICHE TECHNIQUE DU RESEAU	13
5.1	L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT	14
5.2	Le patrimoine de l'AFJ	15
5.3	Le patrimoine du RAT	15
6.	RÉTROSPECTIVE 2014.....	16
6.1	Le Conseil Intercommunal	16
6.2	Les séances du CoDir.....	16
6.3	Le personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ.....	17
6.4	Les objectifs du RAT en 2014	18
6.5	La liste d'attente centralisée.....	19
6.6	Les repas de l'AFJ	20
6.7	Renouvellement de la reconnaissance des réseaux.....	20
6.8	SI-RDU.....	20
6.9	L'INFORAT 1.....	21
6.10	L'INFORAT 2.....	23
6.11	Le développement des places en 2014.....	25
7.	DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES	27
7.1	Nombre de contrats par catégorie de salaire	27
7.2	L'évolution des heures de fréquentation	28
7.3	Le nombre d'enfants placés au 30 novembre 2014	28
7.4	Heures d'accueil par structure en 2014.....	30
7.5	Le nombre d'heures par commune et par type d'accueil.....	31
7.6	L'évolution des subventions communales.....	32
7.7	L'évolution des heures de garde en AFJ.....	33
8.	RAPPORT DE COMPTABILITÉ	34
8.1	Préambule.....	34
8.2	Les comptes du RAT.....	34
8.3	Le PP relatif au compte 1000 : RAT administration.....	34
8.4	Le PP relatif au compte 1010 : l'AFJ.....	36
8.5	Le PP relatif au compte 1005: accords inter-réseaux.....	37
8.6	Le bilan consolidé	37
8.7	Evènements postérieurs au bouclage des comptes.....	37
8.8	Révision des comptes	37

8.9	Affectation de la subvention octroyée par la FAJE.....	37
8.10	Résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2014.....	38
9.	LA PAROLE AUX STRUCTURES D'ACCUEIL	39
9.1	L'Accueil Familial de Jour	39
9.2	Structures d'accueil de l'AISGE.....	40
9.2.1	Le Relais des Mômes – Arzier	40
9.2.2	La Cour des Copons – Givrins	40
9.2.3	Les Petits Ecureuils – St Cergue	41
9.2.4	Graines de Marmots – Trélex	42
9.3	La Fourmilière – Prangins	42
9.4	Ô comme 3 pommes – Le Vaud.....	43
9.5	Le Colibri - Gland	44
9.6	Les Colinets à Begnins	45
9.7	Fondation des Centres de Vie Infantile « La Ruche » - Gland et Vich.....	45
10.	CONCLUSIONS.....	47
11.	LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....	
12.	ANNEXES.....	

1. ORGANISATION

Conseil Intercommunal du RAT :

M. Fargeon Olivier	Président
M. Perret Cyrille	Vice-président

Comité de Direction du RAT :

Mme Seematter Violeta	Présidente, administration générale, gestion du personnel
Mme Pasche Danielle	Vice-présidente, accueil collectif
M. Bilardo Antonio	Finances, informatique
M. Bovy Etienne	Accueil Familial de Jour
Mme Girod Christine	Plan de développement, relations inter-réseaux, communication

Administration :

M. Baiguini Marco	Secrétaire général
-------------------	--------------------

Commission de Gestion et Finances :

Mme Meier Eva Verena	Présidente
M. Mawjee Rasul	Rapporteur
Mme Monney Isabelle	Membre
M. Nicolet Jean-Jacques	Membre
Mme RoCHAT Odile	Membre

Organe de révision:

M. Montoro Francesco	Réviseur	Fiduciaire Heller SA
----------------------	----------	----------------------

2. RÉSUMÉ DES ÉLÉMENTS PERTINENTS

- L'exercice 2014 a été marqué par une progression régulière de l'offre d'accueil ; le RAT a pu consolider sa position et sa situation financière durant la période sous revue.
- L'on peut constater que l'accueil de jour des enfants se complexifie proportionnellement à l'augmentation du volume.
- Le montant en réserve de l'AFJ s'élève à CHF 257'740.—.
- Le montant du fonds de roulement (réserve) du RAT s'élève à CHF 286'348.—, inférieur à 2% du CA total du RAT.
- L'EPT du personnel administratif du RAT et de l'AFJ est resté stable durant les années 2011 à 2014.
- A partir du 1^{er} mars 2015 la facturation des repas de midi dans le cadre de l'AFJ sera corrigée ; cette mesure devrait permettre de réduire l'excédent de charges de l'AFJ d'environ CHF 80'000.— par année.
- Quelque 100 enfant sont actuellement en liste d'attente pour les mois à venir. La majorité concerne les 0 à 2 ans.
- L'introduction du RDU est repoussée en 2016.
- En fin d'année 2014, la FAJE a renouvelé la reconnaissance du RAT jusqu'à 2019.
- 1565 enfants fréquentent le réseau au 30.11.2014.
- En plus des 770 places d'accueil en Accueil Familial de Jour (sans enfants de l'AMF), 629 places d'accueil (279 préscolaire et 350 parascolaire) ont été offertes en 2014.
- Le nombre d'heures totales augmente de 10% en 2014 pour un total de 1'297'032 heures d'accueil.
- 536'801 heures d'accueil ont été prestées en AFJ durant 2014, soit +6% par rapport à 2013.
- Les revenus familiaux des parents placeurs se sont « détériorés » durant les années 2011 à 2014.
- Dans son ensemble, les subventions des communes de CHF 4'524'000.— correspondent au budget.
- La subvention de la FAJE pour l'année 2014 s'élève à CHF 2'229'779.—.
- Les comptes relatifs à l'administration du RAT se soldent par un bénéfice de CHF 3'819.—.
- Les comptes relatifs à l'AFJ se soldent par un bénéfice de CHF 21'296.—.
- La gestion des charges opérationnelles reste une des préoccupations principales à venir.

3. AVANT-PROPOS

Juste avant l'atterrissage du RAT en 2015, après l'étude du plan de vol présenté dans le cadre de la procédure de renouvellement ad hoc, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a admis que le RAT correspond aux critères de reconnaissance tels que définis par l'art. 31 LAJE. Le RAT obtient la reconnaissance d'opérer pour la période de 2015 à 2019 et peut dès lors continuer à voler de ses propres ailes. C'est déjà une bonne nouvelle.

Le vol 2014 n'aura pas été particulièrement turbulent; pour assurer une bonne planification des tâches et gérer l'allocation des ressources, des objectifs avaient été fixés en début d'année. La circumnavigation de l'anticyclone des charges et la gestion des coûts opérationnels n'ont pas été faciles et restent une des préoccupations à venir. La recherche d'une meilleure efficacité financière réside dans l'adéquation entre l'augmentation coordonnée des places d'accueil, d'une part, et la gestion pertinente des coûts y relatifs, d'autre part¹. L'on peut également constater que le contexte lié à l'accueil de jour des enfants se complexifie proportionnellement à l'augmentation du volume. Répondre à la demande toujours plus exigeante des parents, garantir des conditions d'encadrement optimales pour le bien-être des enfants et veiller à l'engagement financier des Communes, sont les prépondérantes qui font partie du jonglage quotidien et des défis multiples à surmonter. L'on peut toutefois constater avec satisfaction qu'au vu du nombre d'enfants accueillis (1565) et par rapport aux heures prestées avoisinant 1,3 millions, les situations litigieuses et tracasseries

rencontrées ont été très peu nombreuses durant l'année.

Ce document relate dans sa première partie les principaux événements qui ont caractérisé le RAT durant 2014. Ledit document présente à votre autorité dans une deuxième partie les comptes positifs du RAT, de l'AFJ et de l'inter-réseaux. Un troisième chapitre est consacré aux structures d'accueil.

Ce rapport de gestion – qui se veut détaillé – doit permettre une rétrospective approfondie et par la même une étude voire analyse détaillée du fonctionnement du réseau, afin que des problématiques, à l'instar des repas AFJ², puissent être décelés et traités par la suite.

Ce travail devrait également inciter la réflexion, la prise de conscience de la dimension de l'accueil de jour des enfants, l'une des conditions-cadre indispensables et surtout une exigence moderne nécessaire à l'envol de notre société et par la même occasion, de notre économie, pour les années à venir.

¹ Préavis 05/2014 budget 2015

² Chapitre 8.6 "Les repas de l'AFJ"

4. POINTS DE VUE

UN NOUVEAU PARTAGE DU TRAVAIL ÉDUCATIF ENTRE LES FAMILLES ET LA SOCIÉTÉ³

Au cours de ces dernières années, les institutions d'accueil de la petite enfance se sont multipliées, diversifiées, et l'on a assisté non seulement à un renouveau pédagogique, mais aussi à une véritable mutation de leur image sociale.

Cette évolution qui fait écho à l'urbanisation des modes de vie, aux transformations fonctionnelles de la famille contemporaine et aux nouvelles exigences d'une société ouverte à la mobilité des destins, est devenue un enjeu de société déterminant. D'autant plus que la contribution de la collectivité à la prise en charge éducative des jeunes enfants non encore scolarisés (n.d.l.r. et scolarisés) est plus nécessaire que jamais à l'équilibre existentiel et économique des familles d'aujourd'hui.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES REGARDS

Il en résulte que les institutions de la petite enfance, comme les enjeux de la politique sociale et éducative qui y sont associés, participent à un nouveau partage du travail éducatif. Ne pouvant plus être réduite à l'espace privé, la question de la prime éducation est pleinement entrée dans le domaine public.

Il n'y a pas longtemps encore, les mères qui privilégiaient l'engagement dans l'activité professionnelle se voyaient stigmatisées par l'opinion publique et le regard des spécialistes de l'enfance était plutôt négatif. Aujourd'hui, les représentations et les pratiques ont fondamentalement changé et (presque) plus aucun discours politique n'ose s'opposer, sur le fond, au travail extrafamilial des mères et l'externalisation éducative qui en résulte.

³ PIERRE-YVES TROUTOT, SOCIOLOGUE, ANCIEN DIRECTEUR DE LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL, HES-SO, GENÈVE

PERMANENCE DE LA PROBLÉMATIQUE DU COÛT

Ce qui est devenu problématique et l'objet de vifs débats, c'est le coût et le financement de cette prise en charge externalisée. Avec encore des attaques chargées de préjugés sur la qualification du personnel, faut-il vraiment un diplôme pour s'occuper des jeunes enfants ? Et en arrière fond, ce constat : au vu de l'importance accordée aujourd'hui au développement des enfants durant leurs premières années de vie, de nombreux pays recommandent, voire exigent même une formation professionnelle de niveau universitaire.

Mais le plus significatif, c'est bien sûr la transformation progressive de ces lieux de garde d'enfants en de véritables « endroits » socio-éducatifs devenus toujours plus indispensables à l'épanouissement négocié des femmes, à l'équilibre dynamique des jeunes familles et à la socialisation assumée des nouvelles générations.

LA CRÈCHE EST RENTABLE, C'EST SON ABSENCE QUI COÛTE !⁴

Cette étude montre que les investissements consacrés aux structures d'accueil de la petite enfance engendrent des bénéfices, c'est au contraire la pénurie de celles-ci qui génère un manque à gagner considérable pour la collectivité, pouvoirs publics compris. En sériant les coûts et les recettes, il a été possible de calculer que la totalité des bénéfices dépassait largement les coûts puisque les crèches examinées en Suisse romande rapportent, pour un franc investi, en moyenne trois francs à la collectivité et un franc aux pouvoirs publics au titre de recettes fiscales. Les retombées pour la collectivité dépassent largement le cercle des personnes les plus concernées, notamment les parents, les enfants et le personnel des crèches.

⁴ Une étude réalisée en Suisse romande en 2003, mandatée par le Bureau de l'égalité qui confirme les résultats d'une étude zurichoise en ce qui concerne le rendement élevé des structures d'accueil pour la collectivité. Auteure : Lynn Mackenzie Oth.

Les contribuables dans leur ensemble, ainsi que les entreprises, en bénéficient aussi. De plus, la comptabilité des crèches ainsi que les analyses «coût de revient» n'intègrent pas ces retombées. Elles ignorent l'insertion des crèches dans le circuit économique. Les retombées les plus directes sont:

- la plus grande participation des femmes au marché du travail avec en conséquence l'acquisition de revenus supplémentaires pour la famille;
- une plus grande disponibilité et une meilleure qualification des employé-e-s, des cotisations sociales supplémentaires;
- la création d'emplois dans le secteur de l'accueil, des emplois qui n'existeraient pas sans les participations des différents partenaires ;
- des rentrées fiscales plus élevées ainsi qu'une diminution des dépenses sociales ;

Cette étude montre aussi très clairement que les excédents de charges réalisés sous la forme de recettes fiscales ne retournent pas de manière équitable aux pouvoirs publics. La commune, qui subventionne les crèches pour une part importante, n'en reçoit qu'une partie, l'autre étant partagée entre le canton et la Confédération. La répartition des bénéfices justifie pleinement une participation financière des pouvoirs publics à tous les niveaux (communal, cantonal et national).

A ce stade de l'appréciation, l'on peut constater que :

- La transformation fonctionnelle de la famille contemporaine et les exigences de notre nouvelle société deviennent un enjeu de société déterminant
- Le coût et le financement de cette prise en charge externalisée suscitent de vifs débats
- Les investissements consacrés aux structures d'accueil de la petite enfance sont rentables

Un nouvel paradigme⁵ mérite une réflexion complémentaire :

Le monde du travail change très rapidement. De nouvelles technologies et de nouveaux instruments permettent de travailler sans dépendre d'un lieu ou d'un horaire de travail. Une flexibilisation dans le cadre du lieu de travail et des horaires du travail s'installe. La chasse aux talents tout comme des besoins de changement d'une génération nouvelle dans le monde du travail facilitent et accélèrent ce développement. Ce n'est pas seulement la « génération Y » qui profite de cette ouverture et de cette flexibilisation, mais les employés en général qui mettent des priorités sur leur carrière, d'une part, sur leur famille et vie privée, d'autre part.

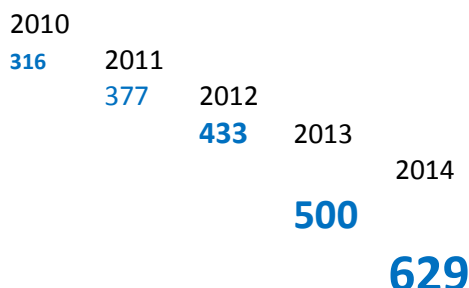
Auparavant, si l'on voulait voir ses enfants grandir, cela n'était possible qu'avec un emploi à temps partiel et des perspectives de carrière limitées. Aujourd'hui, ceci est possible grâce à des formes de travail flexibles. L'emploi à plein temps est également concerné. Des technologies modernes le permettent. Toutefois, pour qu'une autonomie et un engagement maximal soient vraiment possibles pour toutes les personnes impliquées, il faut bien plus que du soutien technologique. Le « management par objectifs » et la collaboration basée sur la confiance sont les points cardinaux lorsqu'il s'agit de placer la collaboratrice voire le collaborateur et ses besoins au centre de la réflexion. Pour que l'autonomie dans le cadre professionnel n'amène pas une désolidarisation et afin qu'une identification forte avec l'entreprise reste intacte, certaines conditions supplémentaires sont essentielles.

En conclusion, après cette halte incitant la réflexion, s'agissant de répondre dans les années à venir à la demande des parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, la flexibilisation du travail ne serait-elle pas la piste à suivre?

⁵ Barbara Josef, responsable RH Microsoft Suisse :
Besoins, offres et solutions stratégiques pour les
travailleurs du « savoir ».

5. FICHE TECHNIQUE DU RESEAU

Évolution de l'offre d'accueil en structures collectives :



Nombre d'heures par type d'accueil en 2014 :

Précolaire collectif : **449'866**

Parascolaire collectif : **310'524**

Accueil familial de jour : **536'801**

Nombre d'accueillantes en milieu familial : **114**

Places en accueil familial : **770** (sans les enfants de l'AMF)

Enfants dans le réseau au 30.11.2014 **1565**

Subventionnement prévisionnel de l'accueil de jour des enfants par les communes en 2014

CHF 4'524'000.—

Subventionnement de la FAJE en 2014 :

CHF 2'229'779.— (aides au démarrage de CHF 564'520.—comprises)

Le périmètre des communes du RAT compte près de 4'800 enfants de 3 mois à 12 ans, 1565 d'entre eux ont fréquenté une structure d'accueil du RAT durant l'année 2014. Pendant un moment de leur vie, quelque 32% des enfants ont donc passé toute ou une partie de l'année dans un lieu d'accueil professionnel du RAT.

5.1 L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT

L'exercice 2014 a été marqué par une progression régulière de l'offre d'accueil. Le nombre d'heures de fréquentation a augmenté sensiblement, s'agissant d'une demande également en constante progression. Vous trouverez ci-après une synthèse des éléments financiers du RAT (montants en CHF) :

Compte	Budget	Charges	Produits
RAT	366'958	326'745	330'563
AFJ	4'559'665	5'110'955	5'132'251
INTER-RÉSEAUX	399'832	383'914	383'914

Bilan et capital reporté :

	Capital reporté au 01.01.2015	Capital 2014 au 01.01.2014	Capital 2013 au 01.01.2014
RAT	24'784	20'966	18'296
AFJ	30'593	9'297	5'931
INTER-RÉSEAUX	-		-

Patrimoine :

	2014	2013	2012
RAT	286'348*	292'959	282'958
AFJ	257'740*	242'740	242'740
INTER-RÉSEAUX	-	-	-
TOTAL	544'088	535'699	525'698

*RAT : boucllement des comptes des structures et assainissement des pertes de CHF 6'610.—

*AFJ : attribution au fonds de réserve CHF 15'000.--

Le RAT a pu consolider sa position et sa situation financière durant la période sous revue ; néanmoins, interpellés par ces chiffres, les auteurs de ce document souhaitent porter à votre autorité les explications supplémentaires suivantes:

5.2 Le patrimoine de l'AFJ

Le montant en réserve de l'AFJ s'élève à CHF 257'740. En l'occurrence, il s'agit d'une subvention de la FAJE de CHF 242'740 qui avait été attribuée au réseau lors de sa création en 2009. Le Conseil Intercommunal avait à l'époque statué sur cette affaire (préavis 16/2010) et décidé d'accorder au RAT cette somme pour lui permettre de mener une politique active dans le cadre de son développement, soit des investissements inhérents à l'AFJ (formation, développement informatique). Un montant supplémentaire de CHF 15'000.— vient d'alimenter ce fonds de réserve en 2014.

5.3 Le patrimoine du RAT

Le montant en réserve du RAT s'élève à CHF 286'348. En l'occurrence, il y aurait lieu de parler d'un fonds de roulement. Ce fonds de roulement est aujourd'hui inférieur à 2% du total des charges. La dotation devrait correspondre à 3% du chiffre d'affaires total du réseau, soit à CHF 450'000.—.

Ledit fonds a comme compétence, en particulier, de réguler les différences éventuelles de l'exercice comptable par rapport à l'application du tarif calculé sur une base budgétaire (excédent de charges de CHF 6'610.— en 2014), de financer certains investissements structurels du réseau, entre autres l'informatique et de réduire les charges liées à la gestion. Fort de ce constat, aujourd'hui ce fonds n'a pas encore été constitué intégralement et l'on ne peut parler de « réserves » qu'avec une certaine prudence.

6. RÉTROSPECTIVE 2014

6.1 Le Conseil Intercommunal

S'est réuni les 9 avril, le 22 mai et 2 octobre 2014. Les préavis suivants ont été traités :

Préavis 01/2014

Rapport de gestion et finances 2014

Préavis 02/2014

Relatif à la modification des statuts du RAT suite à la sortie de Bassins au 31 décembre 2013

Préavis 03/2014

Relatif à l'adhésion de la commune de Le Vaud au 1^{er} août 2014

Préavis 04/2014

Relatif à la modification des statuts du RAT suite à l'adhésion de la Commune de Le Vaud

Préavis 05/2014

Relatif au budget 2015

Préavis 06/2014

Relatif au mécanisme financier du RAT

Tous les préavis ont été approuvés par votre autorité. Le préavis 06/2014 relatif au mécanisme financier du RAT a été approuvé sous réserve d'une prise de position du SCL.

Après analyse, le SCL statuant sur cette affaire est d'avis que l'introduction de CHF 5.- par habitant modifie le mode de répartition des coûts stipulé dans les statuts. En effet, un système de solidarité n'est pas prévu par lesdits statuts. Les Communes se sont uniquement engagées à prendre en charge la différence entre les frais de garde facturés aux parents domiciliés dans la commune et le prix de revient journalier de la place référencée dans le réseau (art. 27 I al. 2 des statuts du Réseau d'Accueil des Toblerones). Fort de ce constat, le SCL propose d'intégrer le mécanisme financier dans les statuts du RAT qui sont actuellement en révision. Selon l'art. 126 al. 2 de la Loi sur les Communes, une modification statutaire devra-t-être prise par le Conseil Intercommunal mais également par tous les conseils des Communes membres lorsque les règles de répartition entre les communes changent. Affaire à suivre.

6.2 Les séances du CoDir

Le nombre de séances du CoDir en 2014 s'élève à :

- 10 séances au premier semestre
- 8 séances au deuxième semestre

6.3 Le personnel de l'administration du RAT et de l'AFJ

	2011	2012	2013	2014
Total EPT administration RAT	1.80	1.50	1.80	1.80
Total EPT administration AFJ	3	3.4	3	3
Total EPT administration du RAT	4.80	4.90	4.80	4.80
total heures AFJ	466'148.41	474'027.17	504'055.75	536'801
index par rapport à l'année précédente		1.02	1.06	1.06
index cumulatif				1.15
total des charges en CHF	4'203'189.00	4'428'650.00	4'773'505.00	5'110'955.00
index par rapport à l'année précédente		1.05	1.08	1.07
index cumulatif				1.22
masse salariale en CHF	420'802.85	430'326.00	448'162.00	450'944.00
index par rapport à l'année précédente		1.02	1.04	1.01
index cumulatif				1.07

L'analyse effectuée sur la base des années 2011 à 2014 met en exergue l'évolution du personnel et des salaires, d'une part, et l'évolution du volume d'affaires, d'autre part. Il permet de tirer, en synthèse, les enseignements suivants :

- 1) L'EPT du personnel administratif du RAT et de l'AFJ est resté stable durant les années sous revue.
- 2) La masse salariale cumulée a progressé de 7% pendant la même période.
- 3) L'analyse du volume d'affaires, notamment du total des charges, démontre une augmentation plus soutenue, soit plus 15% des heures traitées et plus 22% du volume d'affaires.

A ce stade de l'appréciation l'on peut conclure que le corps du personnel engagé en 2011 n'a pas évolué mais gagne légèrement plus (+7%, adaptations salariales), toutefois ce même corps de personnel traite 70'000 heures (+15%) en plus. Le fait que les charges liées aux heures d'accueil auront augmenté proportionnellement plus rapidement que le nombre d'heures, n'aura pas échappé à l'attention de votre autorité. Les charges du personnel n'en sont pas la cause. L'une des raisons pour ce décalage peut être attribuée, entre autres, aux repas qui n'ont cessé d'augmenter pendant la période sous revue.

6.4 Les objectifs du RAT en 2014

La faculté de développement du RAT dépend largement de sa capacité à planifier l'avenir. Pour assurer une bonne coordination des tâches et gérer l'allocation des ressources, les objectifs suivants fixés en début d'année ont accompagné le CoDir durant l'année 2014, soit :

Objectifs d'efficience organisationnelle :

- Nouveau système d'archivage des documents du RAT
- Mise en route de 3 nouvelles structures durant 2014 – Trélex, Eikenott et Ô comme 3 pommes.
- Résiliation des accords inter-réseaux et rapatriement des enfants dans les nouvelles structures du RAT
- Inter-réseaux : échanges d'expériences et de pratiques permettant d'identifier de nouvelles solutions / collaborations
- Analyse du portfolio des assurances du RAT
- Gestion de la liste d'attente

Objectifs de performance informatique :

- Gestion des données SI RDU via le KIBE afin de réduire la charge administrative (interfaçage)
- Gestion comptable GEFI et OFISAL : intégration du Colibri et des Colinets au mois de janvier
- Gestion comptable GEFI et OFISAL : intégration de Trélex, Eikenott et Le Vaud dès août
- Inscription des parents « online » dans KIBE (projet)

Objectifs en ressources humaines :

- Développer les relations avec les AMF dans le cadre de leur travail à la maison à suivre
- Elaboration de 5 objectifs personnels pour le personnel administratif du RAT/AFJ

Objectifs de gestion financière :

- Adaptation du tarif UAPE dès le 1er juillet 2014 à CHF 95.-- / jour
- Réévaluation approfondie des charges des structures
- Pour 2015, le prix coûtant ne devrait plus dépasser le prix facturé (crèche) suite à meilleure gestion des coûts
- Introduction de l'e>facture ou facturation via LSV post finance
- Evolution des prix des repas à surveiller

Objectifs par rapport aux relations avec les Communes :

- Sortie de la Commune de Bassins et adaptation des statuts
- Intégration de la Commune de Le Vaud et adaptation des statuts
- Implémentation d'un nouveau mécanisme financier qui ne tient pas compte de la capacité financière des parents

Objectifs par rapport aux relations avec les « clients » :

- AMF – continuer l'implémentation du KIBE RPI
- Structures – finaliser l'implémentation de KIBE MOBILE à Do Ré Mi'el – évolution dans d'autres structures
- L'AJF du RAT – quel avenir après les 500'000 heures atteintes en 2014 ?
- Comment s'assurer que les prestations fournies correspondent à un standard de qualité approprié ?

Enjeux à long terme

- Analyse de la taille optimale des réseaux
- la mise en œuvre de l'art. 63a
- statistiques coordonnées
- coordination des conditions de travail inter-réseaux

La grande majorité des objectifs ont été atteints durant l'année sous revue, certains projets sont encore en cours, d'autres, notamment l'introduction du RDU ont été repoussés en 2015 voire 2016.

6.5 La liste d'attente centralisée

Afin d'assurer une gestion de l'offre et la demande en matière d'accueil de jour et de faciliter la planification et l'élaboration des plans de développement ainsi que de leur financement, la tenue d'une liste d'attente centralisée est ancrée dans la loi sur l'accueil de jour des enfants, à l'article LAJE art. 31 al. 1h. Le RAT répond à cette exigence. En début du mois de novembre 2014, quelque 101 enfants étaient inscrits en liste d'attente dans notre logiciel KIBE. En synthèse, nous pouvons affirmer que la situation est sous contrôle, les demandes ne débordent pas. Au demeurant, dans notre cas, il n'y a pas vraiment de demandes non satisfaites car ces placements sont prévus pour les mois à venir. Enfin, il a été constaté que la grande majorité des enfants en liste d'attente concerne les 0 à 2 ans. L'analyse de la situation selon le tableau ci-après a interpellé le CoDir. Il y a lieu de constater que l'offre du réseau en matière de places est insuffisante pour les tranches 0-2 ans.

Accueil collectif															
	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi	Après-midi
0-2 ans	26	27	24	25	26	22	28	28	24	25	26	22	26	25	17
2-4 ans	5	4	4	8	6	6	6	4	4	6	4	3	6	4	4
4-8 ans	3	4	4	3	7	6	2	4	2	2	4	4	4	5	5
8-12 ans	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1

Dès lors, afin que le RAT puisse anticiper l'afflux des demandes à l'horizon 2017, s'agissant d'enfants qui vont occuper les places des groupes trotteurs et grands de nos structures d'ici 2 à 3 ans, le CoDir a invité les structures d'accueil à une réflexion approfondie autour des axes suivants :

- adapter les groupes existants à cette demande où en créer de nouveaux pour les bébés en adéquation avec la demande
- accélérer les passages dans les groupes supérieurs

6.6 Les repas de l'AFJ

Le prix des prestations d'accueil liées à l'Accueil Familial de Jour ne distingue pas l'accueil PRE- du PARASCOLAIRE. Le prix est le même pour les 2 types d'accueil. Le législateur avait en 2011 décidé de porter le prix de la prestation AFJ à CHF 78.50/jour repas compris. L'évolution des prix de la prestation de l'Accueil Familial de Jour n'a tenu compte que très marginalement de l'évolution des charges liées aux repas. Le prix de la prestation a certes évolué, toutefois, l'augmentation considérable du volume AFJ parascolaire a déséquilibré la structure tarifaire de l'AFJ en général. Le prix pratiqué aujourd'hui (CHF 86.— / CHF 89.— facturé aux communes) pour une journée complète ne couvre plus intégralement les charges. Ledit prix de la prestation journalière devrait en effet se situer autour des CHF 92.—/ jour.

Fort de ces constats, le CoDir décide d'adapter la facturation de la tranche de midi à partir du 1^{er} mars 2015 et de répercuter partiellement les charges liées aux repas. Les montants à charge des parents pour la participation aux dépenses liées aux repas sont portés:

- pour les enfants de 0 à 47 mois pas de changement
- pour les enfants de 48 à 71 mois CHF 2.50
- pour les enfants de 72 à 95 mois CHF 3.—
- pour les enfants de 96 à > 9999 CHF 3.50

Seules les tranches horaires de midi sont concernées, les placements hors midi ne subissent pas de variation. L'étude complète peut être demandée au Secrétaire général du RAT qui reste à disposition pour tout complément d'information. S'agissant de la participation du RAT pour les repas de l'accueillante, elle est considérée largement suffisante. Cette rétribution n'a pas lieu d'être revue. A l'avenir, le CoDir est d'avis, qu'il conviendra de mettre l'accent sur la qualité des repas servis.

La démarche devrait permettre de réduire l'excédent de charges de l'AFJ d'environ CHF 80'000.— par année, soit environ CHF 0.15 par heure.

6.7 Renouvellement de la reconnaissance des réseaux

Conformément à la LAJE art. 31, tout réseau d'accueil doit formellement être reconnu par la Fondation (FAJE) pour bénéficier des subventions versées par cette dernière. Pour information, les subventions perçues en 2014 s'élèvent à CHF 2'229'779.— (aides au démarrage de CHF 564'520.— comprises)

Pour obtenir la reconnaissance, le RAT devait démontrer qu'il satisfait aux conditions de reconnaissance.

En fin de l'année 2014, après étude du dossier que le RAT a présenté durant l'année 2014 dans le cadre de la procédure de renouvellement ad hoc, la FAJE a admis que le RAT correspond aux critères de reconnaissance tels que définis par l'art. 31 LAJE et dès lors a renouvelé la reconnaissance de notre réseau pour la période de 2015 à 2019.

6.8 SI-RDU

Depuis plusieurs mois, le groupe de travail RDU se réunit afin de trouver des solutions adéquates pour la mise en place du RDU au sens de la LHPS dans le cadre de la LAJE. Pour rappel, le but du RDU est de garantir plus d'égalité et d'efficacité administrative dans le traitement des demandes et le calcul du revenu déterminant.

Suite à diverses interpellations des réseaux et à deux séances que le GT RDU a eues avec la Cheffe du DIRH, Mme Nuria Gorrite souhaite qu'une version tenant compte des spécificités de l'accueil de jour des enfants dans le cadre de l'introduction d'un revenu déterminant unifié soit trouvée. Au demeurant, l'introduction du dispositif a été repoussée en 2016.

6.9 L'INFORAT 1

6.10 L'INFORAT 2

6.11 Le développement des places en 2014

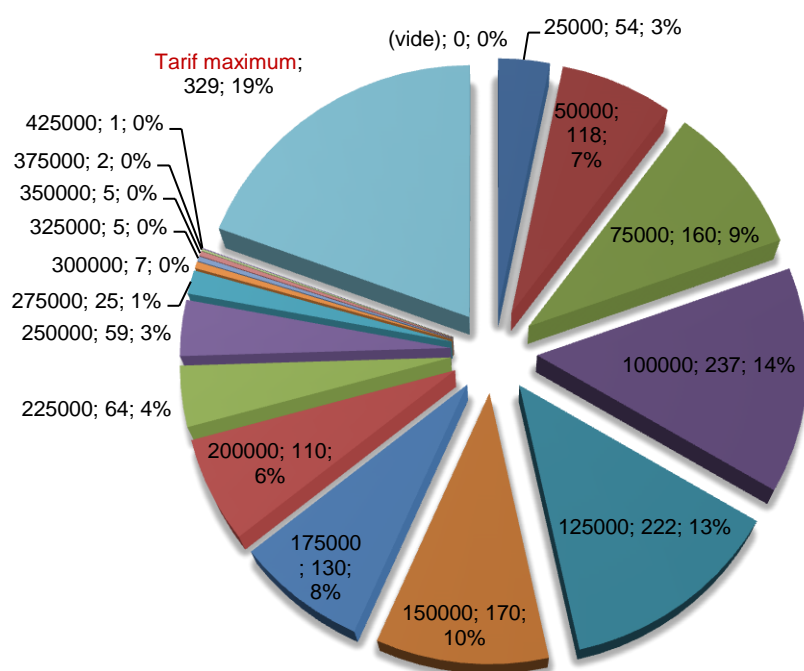
Accueil préscolaire	Commune	Préavis 05/2013	2014
Le Relais des Mômes (8 sem à 4 ans)	Arzier	22	22
Les Colinets (8 sem à 4 ans)	Begnins	22	22
Le Nid'Abeilles (8 sem à 2 1/2 ans)	Gland	15	15
Les P'tites Pattes (8 sem à 2 1/2 ans)	Gland	21	21
Le Pas'Sage (2 1/2 ans à 4 ans)	Gland	30	30
Le Colibri (1 1/2 ans à 4 ans)	Gland	44	44
Tetris	Gland		
Eikenott (8 sem à 4 ans)	Gland	44	44
Entreprises projet	Gland	7	
Ô comme 3 pommes	Le Vaud	22	15
Nouvelle structure (projet)	Longirod		
Nouvelle structure (projet)	Prangins		
Les Petits Ecureuils (8 sem à 4 ans)	St-Cergue	22	22
Graines de Marmots	Trélex	22	22
Do Ré Mi'el	Vich	27	22
Total Préscolaire		298	279
Accueil parascolaire	Commune	Préavis 05/2013	2014
Le Relais des Mômes (4 à 10 ans)	Arzier	48	53
La Cour des Copons	Givrins	12	12
La Dôle - Perreretts (4 à 10 ans)	Gland	80	80
L'Entre'Act - Mauverney (4 à 10 ans)	Gland	72	72
La Fourmilière (4 à 10 ans)	Prangins	90	90
Graines de Marmots	Trélex	36	36
Les Petits Ecureuils	St-Cergue	12	12
Nouvelle UAPE	St-George		
Total parascolaire		350	350
Total de l'offre dans le réseau		648	629
Total de l'offre – selon préavis 5/2013			648

Votre autorité avait accepté le plan de développement 2014 à 2018 (préavis 05/2013 du 2 octobre 2013) du RAT lors du Conseil Intercommunal du 2 octobre 2013. Le préavis permettait de constater que le RAT répond bien à la demande de places en matière d'accueil de jour des enfants et que la situation pour les prochaines années est sous contrôle.

Durant l'année 2014, l'offre du réseau était légèrement inférieure aux prévisions (629 places réelles / 648 projetées).

7. DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

7.1 Nombre de contrats par catégorie de salaire



ANALYSE

NOV 2011 – NOV 2014 :

Ce tableau illustre le nombre de contrats par catégorie de salaire. A savoir les « Tarif maximum » correspondent aux familles qui n'ont pas déclaré leur revenu.

En 2011, le nombre de contrats entre 0 et 150KCHF correspondait à 52% du total. En 2014, le nombre de contrats entre 0 et 150KCHF correspondent à 57% du total ;

Dès lors, l'on peut conclure que :

- 1) Les revenus familiaux des parents placeurs se sont « détériorés » durant les années 2011 à 2014
- 2) Le nombre de contrats <150KCHF a progressé plus rapidement durant la période sous revue.

Revenu déterminant	2011	2014	PYI
25'000.00 à 49'000	36	54	1.50
50'000.00 +	85	118	1.39
75'000.00 +	115	160	1.39
100'000.00 +	141	237	1.68
125'000.00 +	121	222	1.83
150'000.00 +	102	170	1.67
175'000.00 +	75	130	1.73
200'000.00 +	47	110	2.34
225'000.00 +	60	64	1.07
250'000.00 +	38	59	1.55
275'000.00 +	12	25	2.08
300'000.00 +		7	
325'000.00 +		5	
350'000.00 +		5	
375'000.00 +		2	
425'000.00 +		1	
Tarif maximum	323	329	1.02
Total général (contrats analysés)	1155	1698	1.47
augmentation de 0 à 150KCHF			1.60
augmentation > 150KCHF			1.33

source: KIBE RAT V1.4 - NOV 2011 vs NOV 2014

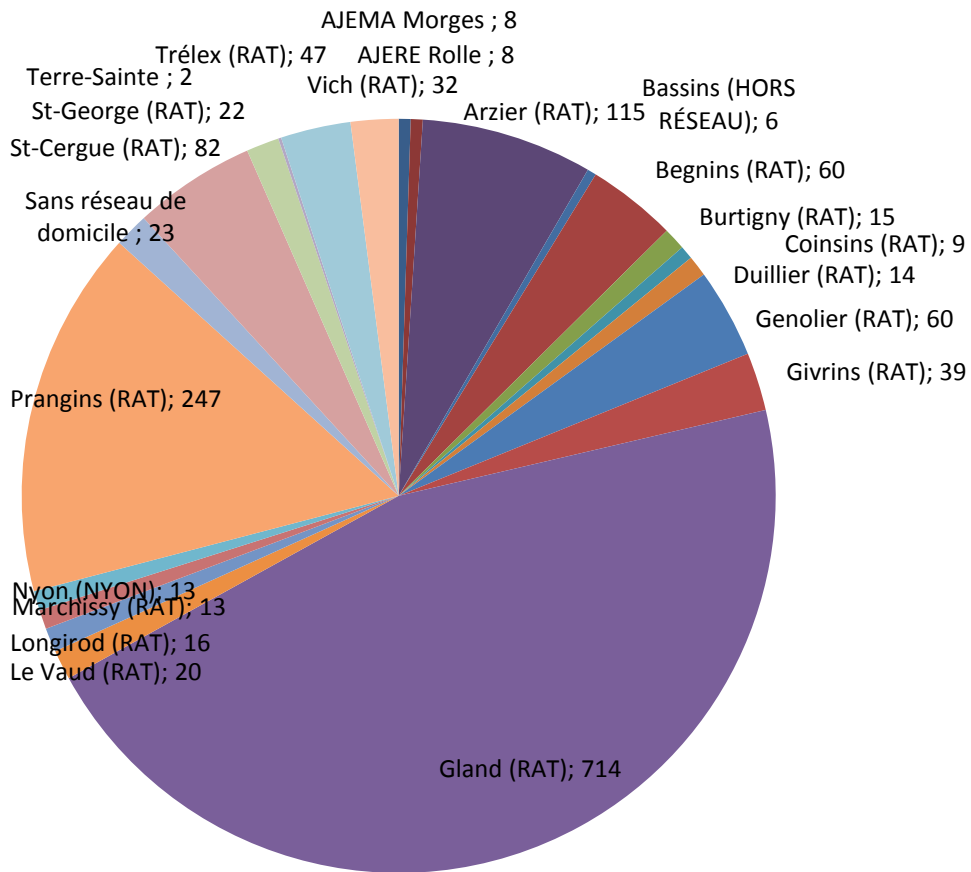
7.2 L'évolution des heures de fréquentation

	2011	2012	2013	2014
AFJ	466'148	474'027	504'056	536'801
Collectif préscolaire	298'142	351'865	398'162	449'866
Collectif parascolaire	164'590	212'818	272'823	310'365
Total des heures	928'880	1'038'710	1'175'011	1'297'032
Index		1.11	1.13	1.10

7.3 Le nombre d'enfants placés au 30 novembre 2014

	Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire	Total général	Delta 2013-2014
AJEMA Morges	6	2	-	8	0.80
AJERE Rolle (AJERE)	7	1	-	8	0.62
Arzier (RAT)	30	8	77	115	1.00
Bassins (Hors Réseau)	5	-	1	6	0.67
Begnins (RAT)	17	42	1	60	0.94
Burtigny (RAT)	9	6	-	15	1.67
Coinsins (RAT)	3	5	1	9	1.13
Duillier (RAT)	7	7	-	14	1.17
Genolier (RAT)	17	26	17	60	1.30
Givrins (RAT)	7	12	20	39	1.30
Gland (RAT)	209	302	203	714	1.18
Le Vaud	8	12	-	20	-
Longirod (RAT)	4	12	-	16	1.45
Marchissy (RAT)	4	6	3	13	2.17
Nyon (NYON)	6	5	2	13	1.86
Prangins (RAT)	22	108	117	247	1.04
(Hors Réseau)	5	15	3	23	1.64
St-Cergue (RAT)	33	20	29	82	1.03
St-George (RAT)	2	19	1	22	1.29
Terre-Sainte	1	1	-	2	0.50
Trélex (RAT)	21	11	15	47	1.74
Vich (RAT)	15	15	2	32	1.00
TOTAL NOV 2014	438	635	492	1565	1.15
Total NOV 2013	329	578	452	1359	

Graphique : nombre d'enfants placés au 30 novembre 2014 par commune de résidence (KIBE contrat)



7.4 Heures d'accueil par structure en 2014

			RAT	Inter- réseaux	TOTAL
Pré-scolaire collectif :					
C: Le Relais des Mômes	Collectif	Pré.	44'944	329	45'273
C: Do Ré Mi'el	Collectif	Pré.	42'980	4'917	47'897
C: Graines de Marmots	Collectif	Pré.	22'117		22'117
C: Le Colibri Eikenøtt	Collectif	Pré.	23'962	1'513	25'475
C: Le Colibri Vernay	Collectif	Pré.	96'453	6'946	103'398
C: Le Nid'Abeilles	Collectif	Pré.	22'466	4'921	27'388
C: Le Pas'Sage	Collectif	Pré.	38'806	1'569	40'376
C: Les Colinets	Collectif	Pré.	39'592	8'364	47'956
C: Les P'tites Pattes	Collectif	Pré.	34'796	4'973	39'769
C: Les Petits Ecureuils	Collectif	Pré.	40'112		40'112
C: Ô comme trois pommes	Collectif	Pré.	10'106		10'106
F: AFJ - RAT	Familial	Pré.	380'690	25'440	406'131
	Familial	Para.	128'659	2'012	130'670
Parascolaire collectif					
U: Graines de Marmots	Collectif	Para.	6'178		6'178
U: L'Entre'Act	Collectif	Para.	70'770		70'770
U: La Cour des Copons	Collectif	Para.	12'281	-	12'281
U: La Dôle	Collectif	Para.	96'875	486	97'361
U: La Fourmilière	Collectif	Para.	60'378	184	60'563
U: Le Relais des Mômes	Collectif	Para.	49'504	267	49'771
U: Les Petits Ecureuils	Collectif	Para.	13'441		13'441
Total général			1'235'111	61'762	1'297'032*

*l'augmentation est de 10% par rapport à 2013

7.5 Le nombre d'heures par commune et par type d'accueil

Heures	Type accueil	Catégorie d'accueil	Type accueil	Catégorie d'accueil	
	2014				Total général
	Collectif		Familial		
Commune	Pré.	Para.	Pré.	Para.	
				159	159
<i>AJEMA Morges</i>	5'291		4'186	514	9'990
<i>AJERE Rolle</i>	6'279		6'730		13'009
Arzier	37'653	42'616	8'729	1'417	90'415
Bassins	3'377	23	932		4'332
Begnins	18'914	406	14'571	10'961	44'851
Burtigny	7'921	151	4'584	275	12'931
Coinsins	2'589		2'192	1'014	5'794
Duillier	7'054		7'345	67	14'466
Genolier	21'298	8'428	20'852	4'187	54'765
Givrins	7'647	6'247	7'707	1'917	23'518
Gland	197'702	162'737	223'408	65'987	649'834
Le Vaud	5'183	69	1'012	1'034	7'299
Longirod	2'291	178	10'118	5'148	17'735
Marchissy	1'750	287	3'184	627	5'849
<i>Nyon</i>	8'896	459	2'380	82	11'817
Prangins	22'243	60'770	48'440	20'636	152'089
<i>Sans réseau</i>	8'125	455	9'498	1'257	19'335
St-Cergue	47'131	17'494	6'357	6'678	77'659
St-George	2'275	100	6'863	2'327	11'565
<i>Terre-Sainte</i>	1'563		1'716		3'279
Trélex	19'398	5'429	6'500	4'009	35'335
Vich	15'285	4'517	8'828	2'374	31'005
Total général	449'866	310'365	406'131	130'670	1'297'032

7.6 L'évolution des subventions communales

Contribution des communes pour les « écolages »						
	Budget		Comptes		Budget	
	2014		2014*		2015	
Arzier	287'409.54		259'800		325'598	
Begnins	169'008.27		139'200		123'423	
Burtigny	56'575.29		63'700		68'381	
Coinsins	18'735.01		14'500		46'804	
Duillier	41'698.53		18'600		38'804	
Genolier	96'121.07		150'000		163'570	
Givrins	34'052.66		44'000		73'964	
Gland	2'686'950.97		2'649'000		2'949'116	
Le Vaud			16'000		31'849	
Longirod	21'808.50		36'500		43'812	
Marchissy	28'216.26		25'000		17'090	
Prangins	536'502.15		582'000		573'030	
St-Cergue	394'969.93		297'000		374'217	
St-George	29'053.76		52'200		157'640	
Trélex	85'640.00		75'500		306'835	
Vich	137'113.48		101'000		114'252	
Total	4'623'855.39		4'524'000*		5'408'385	
heures	1'246'000**		1'297'032**		1'395'000**	

*Chiffres sous réserve de la clôture des comptes des structures d'accueil du RAT.

**TOTAL heures du réseau y compris inter-réseaux

Dans son ensemble, les dépenses correspondent aux prévisions. Certaines différences par rapport au budget 2014 proviennent du fait que la « consommation d'accueil » en termes de nombre d'enfants, d'une part et des heures fréquentées, d'autre part, peuvent évoluer en tout temps. En outre, la « qualité financière » des parents d'enfants inscrits dans nos structures d'accueil impacte directement sur les contributions communales. Est également à prendre en considération l'ouverture de nouvelles places pour lesquelles aucune hypothèse financière n'est disponible.

Au vu de cette évolution et en vertu des chiffres de clôture de 2014, une première appréciation permet de constater que soit le budget des contributions communales pour 2015 est légèrement trop élevé, soit le nombre d'heures anticipées trop faible (contributions + 20%, heures +10%).

7.7 L'évolution des heures de garde en AFJ

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Total	446'135.26	466'148.41	474'027.17	504'055.75	536'801
Index PY		1.04	1.02	1.06	1.06
Index cumulatif					1.20

Le nombre d'heures totales de l'AFJ a augmenté de 6% durant l'année sous revue; l'évolution a été plus au moins constante tout au long de l'année. Ce service absorbe le plus grand nombre d'heures de garde dans notre réseau.

L'AFJ du RAT se situe parmi les plus grandes structures d'accueil familial de jour du canton. Il sied de préciser que dans le cadre du RAT, la demande des parents est essentiellement satisfaite grâce à l'AFJ, qui absorbe la plus grande partie des heures de placement.

L'on peut également souligner que ce type d'accueil a une incidence non négligeable pour les finances, s'agissant de l'accueil financièrement le plus favorable dans le réseau.

8. RAPPORT DE COMPTABILITÉ

8.1 Préambule

Dans le cadre du financement du RAT, la contribution des Communes membres se compose des trois éléments indissociables suivants:

- 1) la participation aux frais de l'administration du RAT par rapport au nombre d'habitants des Communes.
- 2) la participation pour les enfants de la Commune placés dans une structure du RAT, proportionnellement aux heures consommées.
- 3) la participation pour les enfants de la Commune placés dans un réseau « conventionné » selon la convention inter-réseaux entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Nous précisons ici que les comptes 2014 du RAT

- reflètent les produits et charges relatifs à l'administration du RAT, au compte 1000
- illustrent, au compte 1010, les produits et charges de la structure de coordination de l'AFJ
- représentent dans un troisième chapitre les produits et charges relatifs à l'administration de l'accueil inter-réseaux, compte 1005.

Enfin, les comptes du RAT ne concernent pas les structures collectives pré- et parascolaires du RAT, celles-ci étant organisées en fondations ou associations.

Les comptes présentés à votre autorité sont tout à fait positifs et satisfaisants et illustrent au travers des chiffres une l'année 2014 stable et riche en événements et émotions.

8.2 Les comptes du RAT

Conformément à la loi sur la comptabilité des communes, les comptes du RAT sont révisés par un expert-comptable. Le rapport de la fiduciaire HELLER SA confirme l'exactitude des informations contenues dans les comptes.

8.3 Le PP relatif au compte 1000 : RAT administration

Les comptes relatifs à l'administration du RAT se soldent par un bénéfice de CHF 3'819.—.

Le PP relatif au compte 1000 appelle les remarques suivantes :

Bilan

1040.3 C/C AFJ

L'AFJ doit en cash-flow CHF 72'881.64 au RAT.

1040.4 C/C Inter-réseaux

Facture IR (avance aux structures du RAT).

2010.14 La Ruche

Solde rétro-FAJE en faveur de la Ruche.

2030.1 Provisions

Un montant de CHF 15'000 a été provisionné pour un développement futur en informatique, notamment

- Le portail informatique pour inscription des parents
- L'e-facture

2150.11 Réserve équilibrage des comptes

Afin d'équilibrer les compte des structures et par-là même le déficit de CHF 6'610.— provenant de l'exercice comptable, le RAT a versé la somme de CHF 6'610.— de ses propres réserves.

Pertes et profits RAT

310.21 Salaires administratifs

Un 10% du salaire de la comptable a été imputé au compte du RAT ; en effet, l'aide aux structures pour la formation du GEFI et OFISAL a généré une surcharge de travail pas imputable à l'administration de l'AFJ

310.91 Intendance

Salaire pour l'intendance payé par l'AFJ

321.111 Imprimés publicitaires

Nouvelle dépense liée à une newsletter du RAT publiée 2 fois par année

322.11 Matériel de bureau

Nous avons changé 2 ordinateurs durant l'année

326.1 Amortissement

A la vue des comptes positifs, il a été décidé d'amortir la totalité des actifs immobilisés.

405.01 Revenus extraordinaires

Lors de l'établissement du budget 2014, il avait été prévu de libérer la somme de CHF 36'957 des réserves du RAT notamment pour couvrir les frais de la nouvelle politique tarifaire qui n'est, pour finir plus d'actualité.

En conclusion, l'exercice 2014 se solde avec un bénéfice de CHF 3'818.00

Un total de charges de CHF 326'745 contre un montant budgété de CHF 366'958 dû essentiellement à la mise en suspens de la nouvelle politique tarifaire ainsi que les frais OFISA qui sont bien moins élevés que prévu ; le RAT souhaite également mettre en évidence la participation d'OFISA qui nous a offert les licences supplémentaires afin de compenser tous les soucis informatiques liés à la mise en route du système OFISAL.

8.4 Le PP relatif au compte 1010 : l'AFJ

Les comptes relatifs à l'AFJ du RAT se soldent par un bénéfice de CHF 21'296.—.

Le PP appelle les remarques suivantes :

BILAN

1040.3 C/C Inter-réseaux

L'AFJ doit en cash-flow CHF 160'335.23 (acomptes IR 2013 reçus sur le compte de l'AFJ car facturés dans KIBE)

1040.4 C/C RAT

L'AFJ doit CHF 72'881.64 au RAT.

1050.4 Avance de salaire

Avance de salaire faite en décembre à Mme S.

2030.1 Provisions

Une provision de CHF 10'000 a été calculée pour remboursement à la FAJE selon le nombre d'accueillantes au 31.12.2014.

Une somme de CHF 7'500 a été provisionnée dans le but de reverser à la LPP la différence éventuelle entre le calcul de la caisse de pension et notre compte courant LPP

Provisions totales de CHF 5500 pour frais d'avocat dus aux litiges ouverts sur 2014.

2030.5 Provisions pour perte débiteurs

Une provision de CHF 5'000 pour deux débiteurs mis en poursuite en 2014

2150.1 Réserves

Attribution au fonds de réserve de CHF 15'000.

Pertes et profits AFJ

310.21 Salaires administratifs

Un 10% du salaire de la comptable a été mis sur le compte du RAT ; ce qui implique une diminution de charges par rapport au budget.

310.31 Salaires accueillantes

Le salaire des accueillantes est plus élevé que le budget calculé sur 490'000 heures contre 536'000 heures réelles.

310.91 Intendance

Il a été décidé de mettre le salaire de l'intendante en totalité sous l'AFJ.

311.31 Frais de repas

Plus d'heures = plus de frais de repas.

320.21 Achat de matériel éducatifs

Cahiers de bricolage commandés à Mme Brugger, y compris un forfait annuel de CHF 600.

326.1 Amortissement

A la vue du bénéfice prévisible, il a été décidé d'amortir la totalité des actifs immobilisés.

En conclusion, l'exercice 2014 se solde avec un bénéfice de CHF 21'296.—

Un total de charges de CHF 5'110'955.75 contre un montant budgété de CHF 4'559'665 dû essentiellement à l'augmentation des heures passant de 490'000 heures budgétées à 536'000 heures réalisées ayant un impact sur les salaires accueillantes et les frais de repas.

Un total de recettes de CHF 5'132'251.— contre un montant budgété de CHF 4'559'665.— dû essentiellement à l'augmentation des heures.

8.5 Le PP relatif au compte 1005: accords inter-réseaux

Les comptes relatifs aux accords inter-réseaux sont équilibrés. A noter que les charges occasionnées par les heures de garde des enfants du RAT placés dans un réseau conventionné sont ventilées directement à la Commune de domicile. A contrario, les charges occasionnées par l'administration et les heures de garde d'enfants d'autres réseaux placés au RAT sont entièrement compensées par les réseaux respectifs. Le décompte final ne sera établi que lors du bouclage annuel des comptes des structures d'accueil et des réseaux. S'agissant de comptes équilibrés, le PP du compte 1005 n'appelle aucune remarque supplémentaire.

8.6 Le bilan consolidé

S'agissant d'absence de corrélation entre le financement des comptes 1000, 1005 et 1010 et afin d'en faciliter la lisibilité, le RAT avait suggéré d'élaborer des bilans séparés entre les 3 comptes. Toutefois, l'Association Intercommunale du RAT répondant du point de vue légal des comptes du RAT, le réviseur nous a demandé de consolider lesdits comptes de bilan.

Le bilan consolidé représente une photo de la situation financière, notamment des actifs et passifs au 31.12.2014.

8.7 Evènements postérieurs au bouclage des comptes

Aucun évènement significatif postérieur au bouclage des comptes ne justifie une mention dans le rapport de comptabilité.

8.8 Révision des comptes

Le rapport de l'organe de révision certifie que les comptes annuels du RAT sont conformes à la loi et aux statuts.

8.9 Affectation de la subvention octroyée par la FAJE

Selon le rapport émis par le réviseur, l'utilisation de la subvention de CHF 2'229'779.— (aides au démarrage de CHF 564'520.— comprises) destinée aux différentes structures d'accueil de l'Association, octroyée par la FAJE ont été conformément redistribuées aux structures d'accueil du RAT.

8.10 Résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2014

	AFJ 2012	AFJ 2013	AFJ 2014	PYI
Total des charges	4'428'650.39	4'773'505.06	5'110'955	1.07
Déduction des écolages parents	2'897'552.22	3'070'596.25	-3'260'857	
Déduction FAJE et aides ponctuelles	256'799.00	227'268.00	-237'059	
Déduction des produits divers	38'710.41	20'273.38	-92'297	
Contribution autres réseaux		43'051.25	-44'321	
Revenus extraordinaires		66'859.80	-14'061	
Excédent de charges			21'295	
Total des produits déductibles	3'193'061.63	3'428'048.68	-3'627'300	1.06
Excédent de charges (montants à charge des communes)	1'239'779.25	1'348'822.10	1'483'655	1.10
Prix de la prestation	<i>87.00</i>	<i>89.00</i>	<i>89.00</i>	
Prix de revient	<i>86.91</i>	<i>88.87</i>	<i>88.42</i>	
Excédent de charges en % du total des charges après déduction FAJE et produits divers	29.72%	29.80%	31%	
Nombre d'heures	474'027	504'055	536'810	1.06
Déficit horaire en CHF	2.62	2.68	2.76	
Montant ajouté au capital (CHF)	4'190.49	3'365.72	21'296	

9. LA PAROLE AUX STRUCTURES D'ACCUEIL

9.1 L'Accueil Familial de Jour

Accueillantes en Milieu Familial (AMF) :

AMF 31.12.2013	Démissions 2014	Nouvelles AMF 2014	AMF 31.12.2014
104	5	15	114

Places autorisées en 2014 :

y.c. enfants de l'AMF – sans les scolaires	Uniquement enfants scolaires	Total de places autorisées sans les enfants de l'AMF
515	337	770

Suivi des AMF :

Entretiens en vue d'autorisation ayant abouti	Entretiens en vue d'autorisation n'ayant pas abouti	Visites – suivis – renouvellements autorisation – évaluations
35	10	150

Enfants accueillis durant le mois de novembre 2014 (mois de référence) :

Enfants jusqu'au cycle initial	Cycle initial	Cycle primaire et de transition
277	105	214

Placement des enfants :

Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
294	368	258	68	42

Formation des AMF et activités :

Les formations suivantes ont été organisées :

- Formation de base suivie par 9 AMF
- Rencontres de Soutien suivies par l'ensemble des AMF du Réseau
- 8 formations continues (24 soirées) : 1^{er} secours, supervisions, sécurité affective, bienveillance au travers des règles et des limites, promouvoir la lecture, l'affirmation de soi, bouger plus – manger mieux.
- Formation Intranet (RPI) qui permet à chaque accueillante de remplir son décompte mensuel.

Le désormais traditionnel goûter de Noël, animé par un petit spectacle a réuni 150 personnes dont 115 enfants.

9.2 Structures d'accueil de l'AISGE

9.2.1 Le Relais des Mômes – Arzier

L'année 2014 a été une belle année pour la structure du "Relais des Mômes". Les familles nous manifestent une entière satisfaction et les enfants s'y sentent bien tant il y règne un climat familial et serein.

La Nurserie accueille 5 bébés au quotidien et la fusion avec la structure de St-Cergue nous a permis de bonifier notre remplissage en proposant des places supplémentaires aux habitants de St-Cergue.

A ce jour, l'équipe éducative de la Nurserie (composée de deux éducatrices et d'une ASE) accueille 10 bébés avec des fréquentations réparties au cours de la semaine. Une stagiaire probatoire qui sera en apprentissage en 2015, a rejoint l'équipe depuis la rentrée d'août 2014. A la garderie, une responsable de site (EDE à 80%) coordonne les tâches et épaulé son équipe en suivant une ligne de conduite mise en place lors des colloques mensuels. L'équipe est actuellement composée d'une ASE et de deux auxiliaires, épaulées d'une apprentie avertie qui termine sa troisième année. Nous avons pour objectif de renforcer cette équipe en employant prochainement une EDE diplômée et expérimentée.

Un intendant a repris le poste à 80% depuis le 1er décembre 2014. Il prépare les repas des enfants de la nurserie en privilégiant une qualité de produits sélectionnés (AB). Tous les enfants de la structure ont aussi le privilège de manger des goûters préparés comme à la maison.

Une éducatrice a effectué une nouvelle formation "premiers signes". "Au Relais des Mômes", les enfants semblent désormais moins frustrés car cette communication non-verbale permet de mieux faire entendre et comprendre ses propres besoins. Nous avons également obtenu le label "Youp là bouge" depuis qu'une éducatrice s'est formée afin de faire entrer le mouvement avec régularité au sein de la structure. C'est avec bonheur, que, chaque jour, les enfants exercent leurs potentialités motrices avec des modules et des nouveaux accessoires achetés pour l'occasion.

A l'UAPE, l'équipe (composée de 2 EDE, d'une ASE et de 4 auxiliaires) accueille en moyenne une cinquantaine d'écoliers à chaque repas et une trentaine en parascolaire. Une EDE nommée responsable de site organise des ateliers ludiques afin de divertir les enfants après l'aide aux devoirs proposée chaque après-midi de la semaine. Au vu du nombre important d'enfants accueillis, les équipes ont également repensé l'aménagement de l'espace en créant une nouvelle salle au centre de la structure, baptisée : "salle calme". Lors des colloques de groupes, le règlement, les limites et la frustration ont été des sujets traités afin de vivre une meilleure cohabitation en collectivité. La structure du "Relais des Mômes" est ouverte toute l'année et offre un accueil centre aéré lors des vacances scolaires. Nous avons le plaisir de proposer un programme ludique et varié (selon la saison et les fêtes) à tous les enfants scolarisés dans le réseau de l'AISGE.

En septembre 2014, au cours de notre séance de parents, nous avons pu expliquer notre fonctionnement interne et véhiculer les valeurs de notre projet institutionnel. A l'occasion du spectacle de Noël autour du thème des couleurs, les enfants ont pu témoigner humainement leur joie et leur plaisir d'être un heureux usager du "Relais des Mômes".

9.2.2 La Cour des Copons – Givrins

L'Unité d'Accueil pour Ecoliers de Givrins, La Cour des Copons a ouvert ses portes le 27 août 2012, dans les locaux du jardin d'enfants Le P'tit Bouchon et depuis le 25 août 2014, date de la fermeture du jardin d'enfants, nous avons déménagé dans une classe de l'école « Les Grands-Records » du collège de Givrins.

Une salle de jeux est à leur disposition ainsi qu'un atelier pour le bricolage.

Le matin dès 7 heures, après un petit déjeuner équilibré, des jeux divers surveillés par le personnel éducatif sont proposés aux enfants avant d'être accompagnés à l'école. Pendant la tranche horaire 11h40 / 13h40, les enfants sont sous la responsabilité de la cantine scolaire de Givrins. Après l'école, un goûter varié les attend à la Cour des Copons. Les enfants peuvent accomplir leurs tâches scolaires lors d'une étude surveillée, cependant le contrôle et le suivi des devoirs restent de la responsabilité des parents.

Les activités de plein air sont quotidiennes et par tous les temps sur le site de l'école sur le terrain de football et la grande cour. En cas de mauvais temps, nous avons la possibilité d'utiliser la salle de rythmique avec tout son matériel de motricité.

Le personnel encadrant se constitue d'une éducatrice diplômée et responsable de site à 67% et d'une auxiliaire qui vient en soutien à 16%. La structure est ouverte de 7h à 8h10 et de 13h40 à 18h30. Elle reste fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires mais les enfants scolarisés ont la possibilité de fréquenter la structure d'accueil "Le Relais des Mômes" à Arzier en s'inscrivant aux activités du centre aéré (programme envoyé aux familles au préalable).

"La Cour des Copons" peut accueillir 24 enfants par période. A la fin de l'année 2014, le taux d'occupation moyen était de 35 %. Les dépannages sont fréquents et varient d'une semaine à l'autre. D'une manière générale, les parents qui nous confient leur(s) enfant (s) manifestent volontiers leur satisfaction.

9.2.3 Les Petits Ecureuils – St Cergue

Alors que la structure était loin d'être remplie auparavant, nous ne pouvons à ce jour plus satisfaire toutes les demandes des familles. En effet, le groupe des bébés est complet quasiment tous les jours et nous sommes parfois obligés d'orienter des enfants sur la Nurserie d'Arzier. En Garderie, les groupes sont également très denses. Nous finissons donc l'année 2014 avec un taux de remplissage plus que satisfaisant et abordons les années à venir sereinement au vu des constructions encore en cours dans le village.

L'équipe éducative est toujours très stable, ce qui permet une bonne cohésion. Le dynamisme et la motivation sont à l'honneur au quotidien. Les échanges avec les parents nous permettent d'affirmer une belle satisfaction et une grande confiance. Nous avons également pu terminer le projet pédagogique du groupe en fonction du projet institutionnel de l'AISGE.

Depuis août 2014, nous avons reçu l'autorisation de former une apprentie qui exerce en nurserie. Nous accompagnons également une éducatrice de l'enfance qui est maintenant en seconde année.

Tout au long de l'année 2014, nous avons travaillé autour du thème de l'interculturalité. C'est ainsi que nous avons pu, via des activités diverses, voyager et entamer un tour du monde ! Nous agrémentons aussi notre quotidien avec des sorties et des échanges proposés principalement aux enfants plus autonomes, comme par exemple : des matinées luge à la Givrine, une sortie musicale à la Bulle d'air à Nyon en juin, une visite de l'école et plusieurs rencontres avec la Garderie d'Arzier, soit autour du concept du mouvement soit autour du conte.

L'Unité d'Accueil pour Ecoliers, qui se situe au centre du village dans les locaux de la bibliothèque, accueille en moyenne 17 enfants par jour. Elle est ouverte dès 7h00 afin de proposer un petit-déjeuner varié aux enfants scolarisés au village. Une éducatrice de l'enfance en est responsable avec un taux d'encadrement de 80%, accompagnée d'un auxiliaire présent à 30%, principalement pour la tranche horaire après l'école de l'après-midi (15h15-18h). Cette aide permet une meilleure organisation afin de proposer un accompagnement aux devoirs et des ateliers ludiques organisés autour de bricolages, de créativité ou encore de jeux de société.

Chaque lundi après-midi, l'équipe se renforce d'une auxiliaire ponctuelle (aide SEI) afin d'encadrer la présence d'un enfant différent. Après un bon goûter équilibré, le personnel propose chaque jour des jeux en extérieur. L'éducatrice en poste a démarré en 2014 une formation autour des contes, ce qui lui permet d'amener des nouveautés sur le

terrain pour le plus grand bonheur des enfants. La structure reste fermée le mercredi et durant les vacances scolaires, les écoliers sont donc acheminés et accueillis au Relais des Mômes à Arzier.

En juillet, les parents ont été invités à une fête de fin d'année autour d'ateliers mis en place par l'équipe, suivie d'un apéritif convivial. En octobre, la réunion d'informations de rentrée scolaire a été agrémentée d'un vernissage concocté par les enfants de la Nurserie-Garderie et de l'UAPE et en décembre, l'année s'est agréablement achevée autour d'un spectacle sur le thème des couleurs de la vie qui a remporté un franc succès.

Les familles de St-Cergue ont apprécié de pouvoir participer à des soirées d'échanges avec d'autres structures de l'AISGE autour de thèmes comme la stimulation ou encore le langage des signes.

9.2.4 Graines de Marmots – Trélex

La structure de Trélex a ouvert ses portes le 11 août 2014. Elle est constituée d'une Nurserie-Garderie ayant une capacité d'accueil de 22 enfants, ainsi que d'une Unité d'accueil pour Ecoliers pouvant accueillir 48 enfants.

L'équipe éducative est composée pour la Nurserie-Garderie de deux éducatrices tertiaires dont une avec 20% de temps de responsable de site, de deux assistantes sociales-éducatives, d'une auxiliaire et d'une stagiaire. La demande de placement a été forte à Trélex, en décembre 2014, les groupes en Nurserie-Garderie ont été remplis avec succès, hormis deux après-midi.

Pour l'UAPE, une éducatrice tertiaire avec 10% de temps de responsable de site, un assistant socio-éducatif et une auxiliaire qui assure également les tâches d'intendance, constituent l'équipe. L'UAPE propose des moments de garde le matin avant l'école ainsi que l'après-midi. Le mercredi l'UAPE est ouverte toute la journée. Les repas se font uniquement le mercredi, car une cantine scolaire est déjà en activité sur la commune pour les autres jours. Pour l'instant, nous accueillons 24 enfants les après-midi, mais les demandes pour l'année prochaine ne cessent pas d'augmenter.

Durant les 5 premiers mois de vie de la structure en 2014, une éducatrice a entamé la formation « Signons ensemble ». D'autres formations sont à suivre parmi le personnel comme "Youp'là bouge".

"Graines de Marmots" a entrepris les démarches pour devenir une entreprise formatrice dans le cadre des formations CFC ASE et espère pouvoir accueillir une apprentie dès la rentrée d'août 2015.

L'inauguration du bâtiment communal où se situe Graines de Marmots a eu lieu le samedi 15 novembre 2014 à la salle communale de Trélex. Plusieurs autorités de communes ont été conviées à celle-ci. De plus, nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'état et Cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines.

9.3 La Fourmilière – Prangins

L'année 2014 a vu les effectifs légèrement diminuer par rapport à 2013. Depuis la rentrée scolaire 2014, la Fourmilière accueille 133 enfants. Toutefois, à midi c'est 90 places qui sont occupées.

L'équipe de la Fourmilière est composée de 2 responsables administratives, d'un responsable pédagogique à 100%, 4 éducatrices dont 2 ont été engagées à la rentrée scolaire 2014, une éducatrice en formation en emploi à 50%, 5 auxiliaires, 2 intendantes et 2 apprentis de 3ème année.

Les enfants ont effectué diverses sorties en 2014:

- Vivarium à Genève
- Randonnée au Sentier de la Truite
- Parc animalier à Sciez
- Sentier des Toblerones et visite de la Villa Rose.

Les traditionnelles fêtes de l'été et de Noël ont permis de réunir les familles et le personnel de la Fourmière autour d'un repas ou d'un apéritif.

L'équipe éducative a mis sur pied en partenariat avec Mme Schlup, des activités intergénérationnelles. Ceci permet aux personnes âgées de partager, avec les enfants, des moments d'activités manuelles et des moments de convivialité lors des goûters.

Au sein du Conseil de Fondation, des changements ont eu lieu pendant l'année 2014. Une personne représentante du Conseil Communal, ayant démissionné de ce dernier, a quitté le Conseil. Elle a été remplacée par un autre membre du Conseil Communal.

9.4 Ô comme 3 pommes – Le Vaud

La crèche « Ô comme 3 pommes » a rejoint le Réseau d'Accueil des Toblerones le 1er août 2014. Il s'agit donc de l'événement le plus marquant pour cette structure pendant l'année écoulée !

L'équipe éducative, qui comptait alors 2 éducatrices de niveau tertiaire, 4 éducatrices de niveau secondaire II, 2 auxiliaires et 1 apprentie ASE en 2ème année, accueille une vingtaine d'enfants (15 familles) sur la semaine. Les groupes peuvent accueillir 5 bébés et 10 trotteurs-grands. Au 31 décembre 2014, la crèche n'était donc pas remplie. L'année chez « Ô comme 3 pommes » est marquée par plusieurs animations que nous proposons aux enfants :

L'atelier « chocolat » : au moment de Pâques, l'équipe de la cuisine de l'EMS de Bellevue à Begnins nous accueille avec les enfants de 3 ans et plus, pour un moment de fabrication de chocolat de Pâques.

La sortie annuelle : durant le mois de juin, les enfants de 18 mois et plus vont passer la journée au zoo. Connaissance avec les animaux, pique-nique et diverses animations leur sont proposés.

La nuit à la crèche : pour les enfants quittant la crèche pour l'école, nous proposons de passer la nuit à la crèche. Ils arrivent en fin de journée le vendredi. Nous faisons des grillades ou une crêpes-party ... nuit dans les locaux de la structure ... et petit déjeuner du samedi avec les parents.

Pique-nique annuel : début juillet, toutes les familles sont conviées à participer à un pique-nique afin de prendre congé de l'année écoulée.

La Saint-Nicolas : une société de la commune de Le Vaud organise un cortège aux flambeaux pour célébrer la Saint-Nicolas. La crèche y participe avec les familles qui en ont envie.

La fenêtre de l'Avent : nous accueillons les villageois en fin d'après-midi autour d'une bonne soupe et de petits biscuits préparés par les enfants.

La fête de Noël : manifestation qui voit bien sûr le Père-Noël arriver avec sa hotte et ses cadeaux au milieu des enfants et de leurs familles.

Les locaux de la structure se trouvant dans le bâtiment des appartements protégés, nous partageons régulièrement des petits moments avec les locataires de ces appartements. Ces « grands-papa » (il n'y a que des hommes actuellement), comme aiment les appeler les enfants, viennent prendre le goûter avec nous et passer une petite heure en compagnie des enfants.

Nous passons également beaucoup de temps à l'extérieur. Les animaux de la ferme voisine n'ont plus de secret pour nous tous !

Pour l'année 2015, gageons que notre adhésion au RAT nous permette de remplir la structure (c'est déjà en très bonne voie) et nous voit nous rapprocher des communes du bas !

9.5 Le Colibri - Gland

2014, année d'une nouvelle extension pour le Colibri...

Suite à la demande de la commune, en Août 2013, les membres du comité et la direction du Colibri se lancent dans un nouveau projet : ouvrir un deuxième site **dans le nouveau quartier Eikenøtt à Gland**.

C'est une année très chargée, avec un temps conséquent au niveau investissement personnel des uns et des autres, qui permet l'ouverture du nouveau site le lundi 4 Août 2014. Dès ce jour, chaque site accueille 44 enfants âgés de 3 mois jusqu'à l'âge de la fin de deuxième Harnos, répartis en 4 groupes en fonction de leur âge.

Le projet éducatif, qui a fait ses preuves depuis 23 ans, reste le même pour les deux sites. Sabine Valentino est nommée directrice adjointe pour le Colibri Eikenøtt, et collabore avec Brigitte Besset directrice au Colibri Vernay.

Certaines personnes de l'équipe éducative du Vernay font le choix de travailler dans le nouveau site ; ainsi dans les deux lieux, une nouvelle équipe éducative se forme, constituée « d'anciens » et de « nouveaux ». Un beau défi ! A ce jour, le personnel du Vernay, comme celui d'Eikenøtt, travaille dans un climat agréable avec une ambiance de confiance, sereine et propice à une qualité de travail auprès des enfants.

Des moments sont créés afin que des liens soient tissés entre les deux sites. Le personnel des deux lieux s'est ainsi réuni depuis Août, pour offrir des temps communs aux enfants et aux familles par exemple lors des Portes ouvertes des deux lieux (Samedi 23 Août 2014 au Colibri Eikenøtt, samedi 25 octobre au Colibri Vernay), pour les fêtes de Noël organisées au Colibri Vernay les 17, 18 et 19 décembre 2014, en 4 fois, pour chaque groupe d'âge. Parents, familles et enfants des deux sites, étaient invités à fêter ensemble, autour d'un petit spectacle, ou un temps d'activité, et un temps de chansons, temps suivis d'une collation de Noël. Les groupes d'enfants des deux lieux se sont aussi rendus visite (en novembre et décembre 2014). Les équipes travaillent ainsi en collaboration.

Eveil culturel / quelques activités en lien avec les thèmes travaillés pendant l'année :

Au Colibri Vernay

Thème des Métiers : très riches moments et belle collaboration. Chaque parent était invité à venir présenter son métier d'une manière toute simple, sous forme ludique...et plusieurs commerçants ou professionnels de Gland avaient accepté d'accueillir un petit groupe d'enfants pour leur faire découvrir leur métier.

Thème de la Musique, avec pour clôture, la fête de l'été le samedi 14 juin : autour d'un brunch toutes les familles étaient réunies dans les jardins après un concert du chanteur Gaëtan, donné dans la grande salle.

Thème les formes et les couleurs, avec un accent particulier sur la peinture, et la découverte de différents peintres. A la manière de ceux-ci, les enfants du groupe des Ecureuils ont peint de magnifiques chefs d'œuvre...un vernissage a réuni parents, familles, amis, et équipe. Le grand livre d'or témoigne encore de ce beau moment partagé avec ces petits artistes.

Chaque premier jeudi, des personnes du **groupement des Aînés (VIVAG)** viennent dans le groupe des Ecureuils, pour cuisiner, faire des pâtisseries avec les enfants, raconter des histoires, jouer de la musique.

Au colibri Eikenøtt

D'août à mi-septembre 2014, l'équipe éducative s'est concentrée sur l'accueil et l'adaptation des nouveaux enfants. Ainsi que sur l'apprentissage et la mise en route du projet pédagogique spécifique au Colibri. Une nouvelle équipe s'est créée dans un bel esprit.

Thème du Cirque : Le 20 octobre le Colibri Eikenøtt vivait sa première semaine spéciale à la grande joie de tous, parents, enfants et équipes. Des spectacles réalisés tant par les éducateurs/ trices que par une jeune fille de l'école de cirque ont été offerts aux enfants.

Thème des couleurs, en lien avec la nature et ses changements. Ce qui également a permis aux enfants d'explorer diverses techniques de peinture. Une semaine très spéciale a surpris les enfants par l'originalité de ses goûters tant au niveau des saveurs que par leurs couleurs (bleu, vert,...).

Thème des 5 sens : qui nous a permis de tester notre four au travers d'activités cuisine. Les 4 émotions de base ont été aussi abordées avec les enfants. Des échelles des émotions leur permettant de montrer comment ils se sentent, ont été créées. Les divers groupes (trotteurs et grands) ont également créé un déroulement de journée en photos pour aider les enfants à se repérer dans le temps.

9.6 Les Colinets à Begnins

A fin mars, Nadine Dubois a terminé sa formation de directrice et passé brillamment les dernières épreuves, avec la présentation de son projet d'une UAPE. Peu après, des ennuis de santé, suivis d'une mauvaise fracture du pied, l'ont éloignée de la structure pendant plusieurs semaines, ce qui n'a pas eu d'incidence sur le fonctionnement. Clotilde Imhof a assuré avec compétence la direction pédagogique et le contact avec les parents, bien secondée par le personnel éducatif consciencieux et motivé. Pendant ses absences, la directrice a maintenu très régulièrement les contacts et réglé les questions administratives, les salaires étant faits par notre boursière, Monique Murcier.

Avec le départ à la retraite d'une éducatrice tertiaire en poste depuis l'ouverture, et d'une apprentie qui a très bien réussi ses examens de fin d'apprentissage, le personnel éducatif compte actuellement : 3 tertiaires, 2 secondaires, 2 auxiliaires, 1 intendante, 2 apprenties (1^{ère} et 3^{ème} année), 1 stagiaire et 1 femme de ménage, plus 1 ou 2 remplaçantes selon les besoins.

Le taux d'occupation est stable, soit environ 85% sur l'ensemble de l'année. L'ouverture de plusieurs structures dans la région rend plus difficile une occupation optimale, malgré nos efforts soutenus.

Parents et enfants ont le plaisir de partager quelques événements sympathiques : cortège de la Fête du printemps, pique-nique à fin juin, Noël de la crèche avec animation et beau buffet, préparé par la directrice et 2 membres du comité. Des sorties attractives sont organisées tout au long de l'année pour la plus grande joie des enfants. Le Conseil de Fondation a dû changer d'organe de révision sur décision de l'Autorité de Surveillance et s'est adjoint les services de la Fiduciaire Heller SA à Nyon. Le Comité compte 7 membres, avec l'arrivée en fin d'année 2013 de Mme Chabbou Saleh-Rastin, représentante des parents, inscrite officiellement en mars 2014 au Registre du Commerce.

9.7 Fondation des Centres de Vie Infantile « La Ruche » - Gland et Vich

Accueil préscolaire

En février 2014, Mme Bénédicte GAUDE a démissionné de ses fonctions d'adjointe pédagogique pour le « Nid'Abeilles » et les « P'tites Pattes » ; elle conserve son poste d'éducatrice de la petite enfance au sein de la Fondation. Au 1^{er} mai 2014, nous avons nommé Mme Isabelle HUBERT au poste d'adjointe pédagogique pour le « Nid'Abeilles » et les « P'tites Pattes ».

Les horaires des structures du préscolaires ont été modifiés et ce, dès la rentrée, soit le 11 août 2014 ; ils sont maintenant identiques à ceux du parascolaire, soit de 7h00 à 18h30.

Au 1^{er} octobre 2014, nous avons modifié le nombre de places au sein de notre nursery-garderie « Do Ré Mi'el » ; dès cette date, nous avons l'autorisation pour 5 places en nursery, 7 places dans le groupe des trotteurs et 10 places en garderie.

Nous avons rencontré, tout au long de l'année, des problèmes d'infiltration d'eau dans les locaux abritant le « Nid'Abeilles » et les « P'tites Pattes » ; nous sommes toujours en cours d'investigation.

Durant les vacances de Noël, des panneaux d'insonorisation ont été posés dans notre garderie « Le Pas'Sage » qui clôturent ainsi les transformations effectuées, depuis 2013, au sein de ces locaux.

Accueil parascolaire

Avec l'arrivée de M. David CAPELLI, Directeur pédagogique du parascolaire et de la création des 2 postes d'adjointes, en 2013, l'accueil parascolaire de nos 2 Unités d'Accueil Pour Ecoliers continue à améliorer ses offres d'activités différentes et diverses durant les mercredis et vacances scolaires.

En ce qui concerne le nombre de places autorisés au sein de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers « L'Entre'Act », l'Office d'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) nous accorde, depuis le 1^{er} mars 2014, 72 places (anciennement 60).

Au vu du nombre d'enfants au sein de notre Unité d'Accueil Pour Ecoliers « La Dôle », nous avons créé, depuis le 1^{er} août 2014, un poste d'intendante à 50% (les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi et pour le goûter).

Administration

Suite à la révision du Directoire administratif, effectuée en 2013, et après une année de pratique, le Conseil de Fondation a redéfini les fonctions :

- Responsable Administration Préscolaire : Mme Daniela JATON
- Responsable Administration Parascolaire et Technique : Mme Natacha CAVIN BERTINOTTI
- Responsable Finances : Mme Fabienne STEINER
- Responsable Ressources Humaines et Communication : Mme Céline ULRICH

Personnel

Le recrutement du personnel éducatif, gouvernant/e, intendant/e et employé/e/s d'entretien, est fait conjointement entre la Responsable Ressources Humaines et les Directions pédagogiques, selon les normes OAJE.

Le recrutement du personnel administratif, du directoire pédagogique et du cuisinier est fait par le Conseil de Fondation.

Recherche de dons

Des recherches de dons au travers des sociétés de la région, ont été faites. Nous avons également reçu 3 dons, en nature et argent, pour les fêtes de Noël.

Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est toujours formé de 6 membres (1 Présidente, 1 Vice-Présidente, 1 Secrétaire, 2 Membres et la Municipale de la Commune de Gland en charge de la Jeunesse).

Réseau RAT

Comme indiqué dans notre rapport d'activité 2013, nous avons débuté, fin 2013, le projet pilote des tablettes Kibe mobile auprès de « Do Ré Mi'el ». Après plus de 4 mois d'utilisation, il a été décidé de renoncer à poursuivre ce projet pilote.

10. CONCLUSIONS

L'année 2014 n'aura pas été particulièrement turbulente. Le RAT a pu consolider sa position et sa situation financière. La gestion des charges opérationnelles reste une des préoccupations principales à venir. Répondant aux prérogatives de la LAJE, la FAJE a renouvelé la reconnaissance de notre réseau pour les années 2015 à 2019. A ce stade des conclusions, après cette halte de réflexion et d'analyse, un grand MERCI va à toutes les actrices et acteurs du RAT qui s'engagent avec détermination et enthousiasme face aux nouveaux défis dont les objectifs sont de répondre à la demande de tous les parents qui souhaitent concilier vie familiale et professionnelle ; il n'est pas contesté que l'accueil de jour des enfants est un instrument important pour atteindre ce but, même si cela nécessite un engagement financier, soit un investissement à terme rentable très important.

Le Comité de Direction du Réseau d'Accueil de Toblerones prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal,
vu - le préavis no 01/2015 relatif au RAPPORT DE GESTION
ET DES FINANCES 2014.
ouï - le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
d é c i d e - d'accepter le RAPPORT DE GESTION ET DES
FINANCES 2014.

Au nom du Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente du CoDir :

Le Secrétaire général :

Violeta Seematter

Marco Baiguini

Personne responsable : Violeta Seematter

Gland, le 19 février 2015

11. LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AISGE	Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GA	Garderie (enfants de 27 mois jusqu'à l'école infantine)
GT	Groupe de Travail
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
Inter-réseaux	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011
KCHF	CHF x 1000
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
NU	Nursery (enfants de 3 à 26 mois)
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PYI	Index par rapport à l'année précédente
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
Réseaux conventionnés	voir Inter-réseaux
SCL	Service des Communes et du Logement
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation facturé fixé par le RAT en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

12. ANNEXES

- Bilan consolidé
- PP compte 1000 administration du RAT
- PP compte 1005 inter-réseau
- PP compte 1010 Accueil Familial de Jour